

DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
ARRONDISSEMENT DE RIBEAUVILLE
VILLE D'INGERSHEIM

ARRETE MUNICIPAL n° 128/2022

portant réglementation de circulation et de stationnement Route d'Ammerschwih, Rue de la République et Rte de Colmar (à hauteur de la Place du Gal de Gaulle)

LE MAIRE DE LA VILLE D'INGERSHEIM,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2213-1 à L.2213-5 et L.2542-2 à L.2543-4, relatifs aux pouvoirs de police de Maire quant à la circulation sur les routes nationales, les chemins départementaux et les voies de communication à l'intérieur des agglomérations ;

VU le décret n° 58-1217 du 15 Décembre 1958 portant règlement général sur la police de la circulation routière ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 et son article 25 ;

VU le Code de la Route et son article R 411-8 ;

VU les arrêtés ministériels des 10 et 15 Juillet 1974 relatifs à la signalisation routière ;

CONSIDERANT que pour des raisons de sécurité à l'occasion du passage du Tour de France Féminin dans notre commune, il y a lieu réglementer la circulation et le stationnement des véhicules

A R R E T E

- ART. 1** Le Samedi 30 Juillet 2022 à partir de 13H30 et jusqu'à 15 H 00, la circulation de tous véhicules sera interdite Rte de Bennwihr, Rte d'Ammerschwih, Rue de la République, Rte de Colmar (à hauteur de la Place du Gal De Gaulle) et Rte de Turckheim. Le stationnement sera interdit de 12 H 00 jusqu'à 15 H 00 dans ces mêmes rues.
- ART. 2** La signalisation routière sera mise en place, conformément à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, Livre 1, 8ème partie, par les soins des services techniques de la ville et les services de la D.D.E.
- ART. 3** La Gendarmerie et la Police Municipale sont chargées de l'exécution du présent arrêté.
- ART. 4** Ampliation du présent arrêté sera notifiée à :
- M. le Préfet de COLMAR
 - M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'INGERSHEIM
 - M. le Commandant la Brigade de Gendarmerie de WINTZENHEIM
 - Mme WALTER Chef de l'Agence Territoriale Routière de Colmar à INGERSHEIM
 - M. BETTINGER Pascal, Responsable de l'équipe Technique de la Ville d'Ingersheim
 - Classement Police Municipale

Fait et rendu exécutoire
Ingersheim, le 16 Juin 2022

LA MAIRE



Denise STOECKLE